

Conditions générales de vente de prestation de formations professionnelles

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toute « commande » de sessions de formation passées auprès de Coordination SUD par le Client.

Désignation des parties

Coordination SUD est un organisme de formation professionnelle agréé dont le siège social est situé au 14 Passage Dubail, 75010 Paris, France, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité numéro 11 75 35507 75 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

Le Client est avant tout une personne morale, organisation de solidarité internationale

A qui s'adressent les formations de Coordination SUD ?

Coordination SUD propose des formations ouvertes prioritairement aux personnels des organisations de solidarité internationale. Ces formations s'adressent aussi bien aux femmes et hommes salariés, bénévoles (membres ou non de la gouvernance) ou encore volontaires.

Afin de permettre la participation du plus grand nombre, les formations sont accessibles à deux personnes maximum issues de la même organisation.

Les formations professionnelles proposées par Coordination SUD ne sont pas accessibles à titre individuel.

Article 1 : Demande d'inscription à une session de formation

Toute demande d'inscription à une formation doit s'effectuer par l'envoi du bulletin d'inscription dûment complété et signé, par email (formation@coordinationsud.org) ou courrier à l'adresse suivante : Coordination SUD, 14, passage Dubail, 75010 Paris

Le bulletin d'inscription est disponible en ligne en téléchargement à la fin de chaque descriptif de formation (www.coordinationsud.org) ou disponible à la fin du catalogue de formation (version papier).

Article 2 : Confirmation de l'inscription

L'inscription à une formation est définitive dès réception du bulletin d'inscription complété et signé par le Client, par email ou par courrier. En retour, la personne inscrite reçoit une notification automatique de confirmation d'inscription.

Coordination SUD se réserve le droit de refuser une demande d'inscription ne répondant pas aux prérequis de formation, au public visé... Le Client sera alors tenu informé de ce refus.

Le Client s'engage à respecter les présentes CGV et accepte le contenu de formation tel que proposé sur le site internet de Coordination SUD ou dans son catalogue de formation.

Article 3 : Prise en charge par un organisme financeur

Les frais de formation devront être réglés directement par le Client qui ensuite adressera sa demande de prise en charge à son OPCO.

Coordination SUD ne gère pas les demandes de prise en charge et ne traite pas directement avec les OPCO des Clients.

Article 4 : Formation

Coordination SUD se réserve le droit d'appliquer à tout moment les modifications qu'elle juge utiles à ses programmes et prestations ainsi qu'à la programmation de ses sessions de formation.

Les modifications ou suppressions sont susceptibles d'intervenir en moyenne chaque semestre et en fonction de l'actualité du sujet.

Les formations se déroulent en général avec un minimum de 6 à 8 personnes participantes et un maximum de 12 à 14 personnes participantes.

Dans le cas où une session recueillerait moins du minimum requis, Coordination SUD se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session à une date ultérieure.

En cas de report, le Client effectue alors une demande de modification de prise en charge auprès de son financeur.

En cas d'annulation par Coordination SUD, le Client pourra demander le remboursement des frais de formation.

Article 5 : Frais de formation

Coordination SUD applique un tarif différencié en fonction des critères suivants :

- Le Client est une organisation membre ou non-membre de Coordination SUD
- Le budget de l'organisation non-membre est inférieur ou supérieur à 2 millions d'euros

Les tarifs des formations sont disponibles dans le descriptif de chaque formation, sur le site internet de Coordination SUD ou dans son catalogue de formation. Les prix affichés sont nets de taxes.

Les tarifs ne comprennent pas les frais de restauration, d'hébergement, de transport ou autres frais. Ceux-ci restent à la charge de chaque stagiaire.

Quelle que soit la participation de la personne stagiaire (partielle ou totale), les frais de formation sont dus dans leur intégralité.

Article 6 : Modalités de paiement et facturation

Le règlement des frais de formation devra avoir lieu dès confirmation d'inscription par Coordination SUD et au plus tard avant le début de la formation. Il pourra se faire par chèque à l'ordre de Coordination SUD ou par virement avec la référence suivante : « Nom de la Formation + mois de formation ».

Une facture en euros net de taxe est établie à l'issue de chaque formation.

En contrepartie des versements reçus, Coordination SUD s'engage à mettre tout en œuvre pour réaliser les actions prévues et à fournir les pièces et documents de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation.

En vertu de l'article L. 441-10 du Code de commerce, le délai pour régler les sommes dues ne peut dépasser soixante jours après la date d'émission de la facture.

En cas de retard de paiement au terme fixé, Coordination SUD pourra suspendre toutes les inscriptions en cours du Client.

Article 7 : Annulation des formations

Conformément aux dispositions prévues par le code de la consommation (art. L221-18), le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du bulletin d'inscription. Toute annulation d'inscription doit être signalée et confirmée par écrit.

Sans préjudice des dispositions relatives au délai de rétractation, dans le cas d'une annulation par le Client à moins de 10 jours ouvrés avant le début de la session, les frais de formation resteront dus à 100%.

Sans préjudice des dispositions relatives au délai de rétractation, en cas d'une absence de la personne stagiaire le jour de la formation ou d'abandon en cours de formation, une facture correspondant à 100 % de la formation sera adressée au Client.

Coordination SUD se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 7 jours avant sa date de début, en cas d'insuffisance d'inscriptions, tel que mentionné à l'Article 4.

Article 7bis : Force majeure

La responsabilité de Coordination SUD ne pourra être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes Conditions Générales de Vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout évènement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code civil.

Article 8 : Documents administratifs

Coordination SUD accompagne les factures des documents justificatifs à la seule entité réceptrice des factures et exclusivement à celle-ci.

Les devis (émis sur demande uniquement) et factures émises par Coordination SUD sont adressés par courrier électronique.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont disponibles sur le site internet de Coordination SUD et jointes à la convocation en formation.

Coordination SUD ne peut être tenu responsable de la non-réception de la convocation, quels qu'en soient le ou les destinataires chez le Client, notamment en cas d'absence de la personne stagiaire à la formation.

Article 9 : Règlement Intérieur

Le ou la stagiaire s'engage à respecter les conditions du règlement intérieur dont il ou elle déclare avoir pris connaissance et accepter les termes.

Le Client s'engage à transmettre le règlement intérieur à la personne stagiaire participante.

Toutefois, lorsque la formation a lieu dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 10 : Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Article 11 : Références

Le Client accepte d'être cité par Coordination SUD comme client de ses formations. Coordination SUD peut mentionner le nom du Client, son logo, son stagiaire et sa fonction, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux membres, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Article 12 : Responsabilité

Coordination SUD ne pourra en aucun cas être déclarée responsable d'un préjudice financier, commercial ou d'une autre nature, causé directement ou indirectement par les prestations fournies.

Article 13 : Traitement des données à caractère personnel - RGPD

Dans le cadre de ses prestations, Coordination SUD procède au traitement de données personnelles intéressant le Client ainsi que les personnes participantes aux formations telles que figurant dans le bulletin d'inscription. En application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, Coordination SUD s'engage à collecter et traiter les données recueillies conformément aux finalités de traitement listées au présent article.

Ainsi, Coordination SUD traitera les données personnes collectées dans le cadre de l'exécution des présentes conditions de vente. Coordination SUD peut également utiliser les données personnelles recueillies, afin de proposer au Client ou aux participants et participantes qui y consentent des services analogues à ceux objets du présent contrat.

Par ailleurs, le Client est informé que dans certains cas, les données collectées pourront être transmises à des personnes tierces auxquelles il serait nécessaire de les transmettre en exécution des prestations convenues et notamment aux organismes de financement, afin de permettre la prise en charge des formations objets des présentes.

Dans ce cadre, Coordination SUD s'engage à préserver leur sécurité et intégrité et plus généralement à agir dans le cadre des exigences réglementaires auxquelles il est soumis. Le Client est informé qu'il a le droit de demander au responsable de traitement l'accès aux données à caractère personnel, leurs catégories et leurs destinataires, la durée de leur conservation ou, à défaut, les critères utilisés pour déterminer cette durée, leur rectification, leur effacement et leur portabilité, ainsi que le droit de demander une limitation du traitement de ses données à caractère personnel, sur simple demande envoyée à l'adresse électronique suivante : formation@coordinationsud.org.

L'identité et les coordonnées du responsable de traitement au sein Coordination SUD sont les suivantes :
Coordination SUD – Direction exécutive
14, passage Dubail, 75010 Paris
tél. +33 1 44 72 93 72 – sud@coordinationsud.org

Le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :
Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)
3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Article 14 : Droit applicable et attribution de compétence

Les CGV sont régies par la loi française. En cas de litiges et/ou difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des Conditions Générales de Vente, et si les parties ne parviennent pas à les résoudre à l'amiable, le Tribunal de Commerce du siège de Coordination SUD est seul compétent.

Mise à jour au 1^{er} septembre 2021